



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE :

INFORMATIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :

LE CLIENT est informé que LE VENDEUR met en œuvre des traitements de données à caractère personnel afin de lui permettre d'assurer la gestion, la facturation et le suivi des dossiers du CLIENT, conformément aux missions définies dans le cadre de la présente convention.

Ces données sont nécessaires à la bonne gestion des clients et sont destinées aux services habilités du VENDEUR.

Les informations personnelles du CLIENT sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 5 ans, à compter de la date à laquelle la commande du CLIENT a été passée.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, les personnes physiques bénéficient d'un droit d'accès aux données les concernant, d'opposition, de rectification, de portabilité, d'effacement ou encore de limitation de traitement.

Si vous souhaitez exercer vos droits et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à contact@seayos.com ou à envoyer tout courrier à l'adresse de la société.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le CLIENT peut contacter l'autorité de contrôle.

Le CLIENT en passant commande auprès de VENDEUR déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et en conséquence de la présente information RGPD.

Article 1. Définitions

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes :

- "*Article*" : le ou les Biens ayant fait l'objet de la Commande ;
- "*Bien*" : tout produit proposé à la vente sur le Site ;
- "*Commande*" : demande de Biens réalisée par le Client auprès du Vendeur ;
- "*CGV*" : les conditions générales de vente qui font l'objet des présentes ;
- "*Délai de Livraison*" : période entre la date de Validation de la Commande et la date de la Livraison de la Commande au Client ;
- "*Frais de Livraison*" : coût des frais engagés par le Vendeur pour acheminer la Commande à l'adresse de Livraison indiquée par le Client ;
- "*Livraison*" : expédition de l'Article au Client ;
- "*Mode de Livraison*" : désigne tout mode de livraison standard ou express disponible sur le Site au moment de la Commande ;
- "*Prix*" : la valeur unitaire d'un Bien ; cette valeur s'entend toutes taxes comprises et Frais de Livraison standard inclus ;
- "*Prix Tout Compris*" : le Prix Total auquel est ajouté le prix des Frais de Livraison ; ce montant s'entend toutes taxes comprises ;
- "*Site*" : site de présentation en Ligne www.seayos.com utilisé par le Vendeur pour la commercialisation de ses Biens
- "*Validation de la Commande*" : a le sens donné à l'Article 4 ;
- "*Vente en Ligne*" : commercialisation des Biens du Vendeur via le Site ;

Les références aux Articles sont des références aux articles des présentes CGV, à moins qu'il n'en soit disposé autrement.

Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence à un genre inclut l'autre genre.

Article 2. Objet

Le Vendeur assure la commercialisation des Biens par l'intermédiaire d'un site internet www.seayos.com accessibles par l'onglet « Acheter ».

La liste des Biens proposés à la vente par le Vendeur peut être consultée sur ledit site Internet www.seayos.com pour description ainsi que pour la vente.

Les Parties conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par les présentes CGV, à l'exclusion de toute condition préalablement disponible sur le site Internet du Vendeur. Les présentes CGV s'appliquent à toute personne qui entend passer commande sur le site, qu'il s'agisse d'une personne physique ou d'une personne morale.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV en publiant une nouvelle version sur le Site. Les CGV sont celles en vigueur à la date de validation de la commande. Les Parties conviennent que les photos des Biens sur le site www.seayos.com n'ont aucune valeur contractuelle.

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la Vente des Biens proposés à la vente par le Vendeur au Client.

Article 3. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve à toutes les ventes conclues, quel que soit le territoire, entre le Vendeur et le Client qu'il soit consommateur ou professionnel.

Au sens des présentes CGV est considéré comme consommateur toute personne physique qui agit à titre personnel dans un but qui n'entre pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Au sens des présentes CGV, un professionnel est une personne physique ou morale, publique ou privée et qui agit, y compris par l'intermédiaire d'une autre personne ayant la capacité d'agir en son nom et pour son compte, dans un but qui entre dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Conformément aux articles L.111-1 et L.111-3 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles et les prix des Biens vendus par voie électronique sont disponibles sur le Site.

Par ailleurs, le Client reçoit les informations prévues aux articles L.221-8 et L.221-11 du Code de la consommation, préalablement et postérieurement à la conclusion de la vente et notamment au moyen des présentes CGV.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV avant la Validation de la Commande au sens de l'Article 4. La Validation de la Commande vaut donc acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV. Les présentes CGV sont applicables pour toutes les Commandes réalisées.

Les présentes CGV sont rédigées ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site en langue française.

Article 4. Disponibilité et opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition du Client sur le site du Vendeur où elles sont directement consultables.

Les CGV peuvent également être communiquées au Client sur sa simple demande par téléphone, courrier électronique ou courrier postal.

Les CGV sont opposables au consommateur qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande.

La validation de la commande subordonnée à l'obligation de prendre connaissance des présentes CGV vaut adhésion et acceptation par le Client au CGV en vigueur au jour de la commande.

Article 5. Biens

5.1. Caractéristiques

Le VENDEUR commercialise un dispositif électronique de positionnement sous-marin destiné à la plongée. Ce dispositif a notamment pour objectif de permettre aux plongeurs de connaître le cap à suivre et la distance les séparant de leur point d'entrée ou de tout autre point de référence sans avoir de besoin de remonter à la surface.

5.2. Précaution et mode d'emploi

L'utilisation du produit objet de la vente est réservé aux plongeurs certifiés par une organisation ou une fédération de plongée sous-marine reconnue. Son utilisation ne dispense en aucun cas du respect des règles de base et de sécurité à respecter lors de l'exercice de la plongée sous-marine, notamment concernant l'orientation.

De plus, le produit objet du présent contrat ne se substitue en aucun cas à un ordinateur de plongée.

Le client doit avant toute utilisation du produit prendre connaissance des conditions d'utilisations développées dans le Mode d'emploi et des avertissements livrés avec le produit objet de la vente.

5.3. Conformité

Les produits sont conformes aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché conformément à l'article L.411-1 du Code de la consommation.

Pour les produits offerts à la vente dans un pays étranger membre de l'Union européenne, les produits sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur au moment de leur mise sur le marché.

Article 6. Commande des Biens / Étapes de Conclusion de la Vente en Ligne

6.1. Etapes de conclusion du contrat

Pour passer commande, le Client, après avoir configuré de manière personnalisée le bien sélectionné, cliquera ensuite sur le bouton « Créer le devis » au terme duquel le Client indiquera ses coordonnées, son adresse de facturation, son adresse de livraison.

Le Client recevra un mail contenant le devis récapitulatif de sa commande et aura la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total. Le Client confirmera sa commande en cliquant sur le lien contenu dans le mail.

Une fois la commande confirmée, le client recevra un mail contenant un lien permettant de procéder au paiement via une application bancaire.

6. 2. Modification de commande

Toute modification de commande par le consommateur après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation du Vendeur.

Le vendeur professionnel se réserve le droit d'apporter au produit commandé les modifications qui sont liées à l'évolution technique dans les conditions prévues à l'article R. 212-4 du code de la consommation.

6. 3. Validation de la commande

Le Client reçoit également par voie électronique un accusé réception valant confirmation de la Commande (la "*Confirmation de la Commande*").

Le Client reçoit par voie électronique la confirmation de l'expédition de la Commande.

Toutefois, dans le cadre des commandes passées par des consommateurs, et conformément à l'article L.121-11 du Code de la consommation, le Vendeur se réserve le droit de refuser la Commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client concernant le paiement ou la livraison d'une commande antérieure.

Article 7. Prix

7.1 Prix de Vente

Le prix de vente, conformément à l'article L. 112-1 du code de la consommation est indiqué, pour chaque produit figurant dans chaque devis, en euros toutes taxes comprises, hors frais de livraison et de transport mentionnés avant validation de la commande et facturés en supplément.

Le prix de vente du produit est celui en vigueur au jour de la commande.

Le prix de vente du produit ne comprend pas les frais de port facturés en supplément du prix.

Le montant total dû par le Client est indiqué sur le devis.

7.2 Modification du prix

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les prix à tout moment mais les Biens vendus seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la Validation de la Commande.

Article 8. Conditions de Paiement – pénalités de retard

8.1 Conditions de paiement

Le paiement du Prix Tout Compris par le Client s'effectue par la plateforme bancaire Clic&Pay.

La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client. La Commande n'est considérée comme étant valablement passée qu'à compter du débit intervenu sur le compte bancaire.

Conformément à l'article L.132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au Prix Tout Compris.

À cette fin, le Client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien. Le Client communique les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte bleue ainsi que le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel.

Dans le cas où le débit du Prix Tout Compris serait impossible, la Vente en Ligne serait immédiatement résolue de plein droit et la Commande serait annulée sans droit pour le Client à indemnité.

Le Vendeur met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le Site au moyen d'un cryptage de la page via le protocole SSL.

8.2 Pénalités de retard

Si, par exception à l'article 6, un différé de paiement est autorisé, et conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce, à défaut de paiement à l'échéance figurant sur les factures adressées au Client, les sommes restant dues seront automatiquement, et sans formalités, majorées, à compter de leur date d'exigibilité, d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 € HT. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à l'indemnité forfaitaire, le Client s'engage d'ores et déjà à s'acquitter de l'intégralité de ces frais, à première demande et sur présentation des justificatifs.

En cas de défaut de paiement de plus de 30 jours à compter de la date d'exigibilité figurant sur la facture, le Vendeur se réserve également le droit d'augmenter le montant de la facture de 10%, à titre de pénalité.

Les pénalités et intérêts de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Tout paiement partiel s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

En cas de retard de paiement des commandes aux échéances convenues, le Vendeur est fondé à suspendre la livraison des commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Le défaut de paiement des commandes aux échéances convenues entraînera automatiquement, après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues, quels que soient le mode de paiement et la date d'échéance prévus.

8.3. Clause de réserve de propriété

Si le Vendeur propose, de manière tout à fait exceptionnelle, un paiement échelonné dans le but de faciliter le paiement par le Client, le Vendeur demeure propriétaire des Biens vendus jusqu'au paiement complet du prix.

Le Vendeur se réserve, jusqu'à complet paiement du prix, le droit de se faire restituer le Bien dont il a toujours la propriété.

Article 9. Livraison de la Commande

9.1. Mode de Livraison

Les livraisons se font exclusivement à l'adresse indiquée par le Client et par l'intermédiaire d'un transporteur.

9.2. Adresse de Livraison

Le Client choisit une adresse de Livraison et la communique lors de la commande. Le Client est seul responsable d'un défaut de Livraison dû à un manque ou à un défaut d'indication lors de la Commande.

La Livraison aura lieu à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors de la Commande.

9.3. Montant des Frais de Livraison

Les frais de livraison standards sont inclus dans le prix TTC lors de la confirmation de la commande. Et sont indiqués au Client avant la Validation de la Commande.

9.4. Délais de Livraison

Pour toute commande passée, le délai nécessaire à la fabrication sera celui mentionné sur le devis envoyé au Client.

Le Bien sera expédié dans les deux jours suivants l'expiration du délai de fabrication par le transporteur mentionné sur le devis.

Les délais de livraisons sont susceptibles de varier en fonction du temps nécessaire à la production des Biens, du plan de charge au moment de la génération du devis, de circonstances imprévues ou imprévisibles, ou pour des raisons liées au lieu de livraison.

Les Délais de Livraison courent à compter de la date de Confirmation de la Commande par le Vendeur.

Le Vendeur ne peut être tenu pour responsable d'un retard dans le délai de livraison lorsque celui-ci est le résultat d'une erreur par le Client dans l'adresse de livraison.

9.5. Retard de Livraison

En cas de retard de Livraison, la Commande n'est pas annulée.

Dans le cas d'une vente à un Client répondant à la définition du consommateur donnée par les textes en vigueur et la jurisprudence, et dans ce cas seulement, le Client peut décider d'annuler la Commande et enverra par courrier électronique à l'adresse contact@seayos.com un avis d'annulation de la Commande.

Dans le cas où la Commande n'a pas encore été expédiée lors de la réception par le Vendeur de l'avis d'annulation du Client-consommateur, la Livraison est bloquée et le Client est remboursé des sommes éventuellement débitées dans un délai de quinze jours suivant la réception de l'avis d'annulation. Dans le cas où la Commande a déjà été expédiée lors de la réception par le Vendeur de l'avis d'annulation du Client-consommateur, le Client peut encore annuler la Commande en refusant le colis. Le Vendeur procédera alors au remboursement des sommes débitées et des frais de retour déboursés par le Client dans un délai de trente jours suivant la réception du retour du colis refusé complet et dans son état d'origine.

9.6. Suivi de la Livraison

En cas d'option pour un mode de livraison sécurisé et suivi, le Client peut suivre l'état d'avancement du traitement de la Commande dans l'espace réservé à cet effet sur le Site du prestataire.

9.7. Transfert du risque

Les risques de perte ou d'endommagement des biens sont transférés au client au moment où il prend, ou un tiers qu'il a désigné, physiquement possession du bien, sans distinction selon sa nature.

Le produit, qui est livré au Client par un transporteur choisi par le vendeur, voyage aux risques et périls du vendeur.

Le produit, qui est livré au consommateur par un transporteur choisi par lui, voyage aux risques et périls du consommateur à partir de la remise du bien au transporteur.

9.8. Vérification de la Commande à son arrivée

Le Client est tenu de vérifier l'état de l'emballage ainsi que les Articles lors de la Livraison.

Il appartient au Client d'émettre les réserves et les réclamations qu'il estime nécessaires. Lesdites réserves et réclamations doivent être adressées au transporteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les trois jours ouvrables, non compris les jours fériés, qui suivent la date de la Livraison des Biens.

Le Client doit par ailleurs faire parvenir une copie de cette lettre au Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception.

9.9. Transfert de propriété

À partir de la date de livraison indiquée dans le bon de commande, la propriété du produit est transférée à l'acheteur, sauf dans le cas où le paiement intégral du prix n'a pas été encaissé à la commande (voir article 8.3).

Article 10. Droit de rétractation en cas de vente à un consommateur

L'article L. 221-5 du code de la consommation impose une information préalable sur les conditions, le délai et les modalités d'exercice du droit de rétractation et communication du formulaire type de rétractation dont un modèle est proposé dans l'annexe à aux articles R. 121-21 et R. 121-23 du code de la consommation.

Les conditions, le délai et les modalités d'exercice du droit de rétractation sont fixés par l'article L. 221-5 du code de la consommation et les articles L. 221-18 et suivants du code de la consommation.

10.1. Modalités d'application

En qualité de consommateur, le Client dispose d'un droit de rétractation du contrat dans un délai de 14 jours sans invoquer de motif conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation à partir du jour de la remise du Bien par le transporteur.

Pour faire valoir tout droit de rétractation, le Client sera dans l'obligation d'en informer le vendeur en complétant le formulaire de rétractation prévu à cet effet conformément à l'alinéa 2 de l'article L221-5 du Code de la consommation.

Le Client devra néanmoins retourner le Bien dans son emballage d'origine. Le client a la possibilité d'essayer le Bien, en revanche, si l'utilisation qui en a été faite altère de manière substantielle la valeur du Bien, le Vendeur pourra effectuer une décote sur le remboursement du prix.

10.2. Effets

En cas de rétractation par le Client, le Vendeur s'engage à rembourser tous les montants versés par le Client y compris les frais de livraison dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de 14 jours suivant la notification de la rétractation par le Client.

Le mode de remboursement sera le même que celui qui a servi au paiement que le Client a utilisé lors de la transaction initiale. Ledit remboursement n'engagera aucun frais supplémentaire.

Le Vendeur peut différer le remboursement jusqu'à réception du ou des biens objets de la commande, ou jusqu'à ce que le client ait fourni une preuve d'expédition de ce (ou de ces) bien(s), la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le remboursement sera effectué en euros.

10.3. Modèle de formulaire de rétractation

Le modèle de formulaire de rétractation est détachable et se trouve en annexe des présentes CGV.

Article 11. Conformité et garanties légales

11.1. Information du Client

L'article L. 211-1 du code de la consommation impose que les conditions générales de vente contiennent des mentions sur la garantie de conformité, la garantie des vices cachés, la garantie commerciale et le service après-vente.

Les conditions générales de vente applicables aux contrats de consommation mentionnent :

Selon des modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie, l'existence, les conditions de mise en œuvre et le contenu de la garantie légale de conformité et de la garantie relative aux défauts de la chose vendue, dues par le vendeur ;

Le cas échéant, l'existence d'une garantie commerciale et d'un service après-vente.

Tous les Biens fournis par le Vendeur bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-4 du Code de la Consommation ou de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et 1649 du Code civil.

11.2. Mise en œuvre de la garantie légale de conformité

Si le Client souhaite mettre en œuvre la garantie légale de non-conformité, vous devez vous adresser à la société dont la marque et les coordonnées se trouvent préimprimées au recto.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation (ancien C. consom., art L. 211-9) ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien.

11.3. Mise en œuvre de la garantie des vices cachés

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les vices cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. En tout état de cause, il peut alors choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article 12. Réclamations

Le Client doit adresser ses éventuelles réclamations auprès de la société soit par courrier à l'adresse suivante : EPSYNA SAS, 5 rue du Moulinas, 66330 CABESTANY ou par courriel à l'adresse suivante : contact@seayos.com en rappelant la référence et la date de la Commande.

Seules les réclamations relatives à la Vente en Ligne des Articles seront prises en compte.

Article 13. Droits de propriété intellectuelle

La marque du Vendeur, ainsi que l'ensemble des marques figuratives ou non et plus généralement toutes les autres marques, illustrations, images et logotypes figurant sur les Biens, leurs accessoires et leurs emballages, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive du Vendeur.

Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images et logotypes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable du Vendeur, est strictement interdite. Il en est de même de toute combinaison ou conjonction avec toute autre marque, symbole, logotype et plus généralement tout signe distinctif destiné à former un logo composite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet qui sont la propriété du Vendeur.

Article 14. Confidentialité des Données

Les informations demandées au Client sont nécessaires au traitement de la Commande. Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client doit adresser toute demande par courriel à l'adresse suivante : contact@seayos.com

Article 15. Médiation

Les informations sur l'existence d'une médiation sont imposées par l'ordonnance no 2015-1033 du 20 août 2015 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation entrée en vigueur au 1er janvier 2016, qui transpose la directive 2013/11/UE du 21 mai 2013 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation et qui est codifiée dans les articles L. 611-1 à L. 616-3 et R. 612-1 à R. 612-5, R. 613-1 à D. 613-2, R. 614-1 à R. 614-4, R. 615-1 à R. 615-11 et R. 616-1 à R. 616-2 du code de la consommation regroupés sous un nouveau titre 1er du livre IV intitulé « Médiation ».

15. 1. Réclamation préalable

Conformément aux articles R. 221-2 et suivants du code de la consommation, en cas de litige, le client doit s'adresser en priorité au service clientèle de l'entreprise par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@seayos.com

15. 2. Demande de médiation

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service consommateurs ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différend relatif au bon de commande ou aux présentes CGV l'opposant au vendeur à un médiateur qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

Pour présenter sa demande de médiation, le consommateur a à sa disposition un formulaire de réclamation accessible sur le site du médiateur.

Les parties au contrat ne sont pas tenues d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

Concernant la résolution amiable des litiges transfrontières, la Commission européenne a publié un formulaire européen de réclamation pour les consommateurs disponible sur le site des centres européens des consommateurs EEJ-NET.

Lorsqu'un litige est porté à la connaissance d'un Centre européen des consommateurs, cet organisme le transmet au Centre européen des consommateurs de l'État d'établissement du professionnel.

Article 16. Force Majeure

L'exécution par le Vendeur de ses obligations aux termes des présentes CGV sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution.

Le Vendeur avisera le Client de la survenance d'un tel cas fortuit ou de force majeure dans les 7 jours à compter de la date de survenance de l'événement.

Article 17. Nullité d'une Clause des CGV

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGV était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions qui demeureront en vigueur entre les Parties.

Article 18. Loi applicable

Le présent Contrat sera régi par la loi française.

Article 19. Attribution de juridiction

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGV sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce du lieu dans lequel le Vendeur a son siège social, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Par exception à l'alinéa précédent, dans le cas où le Client est un consommateur, et dans ce cas seulement, les tribunaux compétents sont ceux désignés comme tel dans pareil cas par les textes en vigueur.

ANNEXES :

Annexe à l'article R. 211-1

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de Voir note d'aide

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.